

Madame la conseillère départementale,
Mesdames Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui pour inaugurer le réaménagement de la rue Pierre Brossolette.

Merci aux habitants du Pont du Routoir et à toute l'équipe du centre social pour leur participation à cette inauguration. Depuis 16h30, ils nous ont offert des animations et des festivités qui donnent immédiatement vie à ce nouvel espace : c'est exactement ce que nous souhaitons, nous élus, pour ce nouveau parvis. Un lieu de vie, investi, partagé, où chacun peut se retrouver, échanger et faire quartier.

Vous le savez, cette rue est un axe important de notre quartier. Elle relie des lieux essentiels de la vie quotidienne : les habitations, le groupe scolaire Fromont-Politzer, la crèche de La Noël, le cimetière, l'Espace Yves Montand... tous ces équipements qui accueillent chaque jour de nombreux Guyancourtois.

Pendant plusieurs mois, ce projet a nécessité de la patience, de l'organisation et parfois quelques contraintes pour les riverains, les familles, les commerçants et les usagers. Je veux commencer par les remercier sincèrement pour leur compréhension. Je remercie également les entreprises, les services municipaux, les équipes de maîtrise d'œuvre et l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la réalisation de ce très bel aménagement.

Ce projet a été réalisé en concertation avec les habitants et les acteurs du quartier : parents d'élèves, enseignants, professionnels de la petite enfance. Cette concertation était importante. Elle a permis de prendre en compte les usages quotidiens de la rue et les besoins de celles et ceux qui la fréquentent chaque jour.

Elle traduit une méthode de travail qui nous tient à cœur : construire les projets avec les Guyancourtoises et les Guyancourtois, expliquer les arbitrages, écouter les remontées du terrain, ajuster quand c'est nécessaire.

Parce qu'une ville ne se construit pas seulement « pour » les habitants, mais « avec » eux.

1/ Ce réaménagement s'inscrit dans une orientation forte de la municipalité : l'entretien et la valorisation du patrimoine communal. **Entretien le patrimoine communal, c'est prendre soin de ceux qui l'habitent**

Quand nous rénovons une rue, quand nous refaisons un trottoir, quand nous créons un parvis, nous ne faisons pas que « réparer » un morceau de ville. Nous disons quelque chose de notre conception de la justice sociale et de l'intérêt général. Nous disons que l'espace public compte, qu'il doit être beau, sûr, accessible et bien entretenu pour tous.

La rue Pierre Brossolette en est une illustration concrète : deux trottoirs aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, un parvis ouvert devant l'Espace Yves Montand, des traversées piétonnes sécurisées, un éclairage modernisé. Ce sont des détails, mais ce sont ces détails qui font la qualité de vie au quotidien.

2/ Ce projet traduit également un deuxième engagement structurant de notre action municipale : **notre engagement dans la transition écologique.**

La végétalisation de la rue en est la première traduction visible. Vingt et un nouveaux arbres ont été plantés. Des massifs viennent renforcer la présence du végétal et permettent de mieux gérer les eaux pluviales.

Ces choix ne relèvent pas seulement de l'esthétique. Ils répondent à des enjeux concrets : rafraîchir la ville, améliorer la biodiversité, mieux absorber les eaux de pluie, adapter notre cadre de vie aux évolutions climatiques.

La transition écologique, c'est aussi la manière dont nous organisons les déplacements.

La rue Pierre Brossolette accueille désormais deux pistes cyclables, assurant une continuité depuis le boulevard Jean Jaurès. Nous facilitons ainsi les mobilités douces, les trajets à vélo vers l'école, la crèche, les équipements publics et les commerces.

Notre objectif est que la ville soit plus respirable, plus silencieuse, plus sûre pour les enfants et les personnes fragiles. Le passage en zone 30, la création de plateaux surélevés participent de cette même logique : apaiser la circulation et rééquilibrer - autant que faire se peut - l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes.

3/ Ce réaménagement s'inscrit enfin dans une troisième orientation : **renforcer l'accès au service public et la proximité.**

La rue Pierre Brossolette dessert des équipements essentiels : une école, une crèche, un espace de proximité. En améliorant les cheminements, en sécurisant les accès, nous facilitons l'accès concret de tous à ces services.

Le service public, ce n'est pas seulement une administration, des guichets, des démarches. C'est aussi un cadre bâti, des rues, des trottoirs, des places, des bancs, des arbres. C'est la manière dont on peut rejoindre l'école à pied en toute sécurité, déposer un enfant à la crèche sans danger, accéder à un équipement culturel ou associatif sans obstacle.

Quand nous disons que le patrimoine communal est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas, nous parlons aussi de cela : garantir à chacun, quel que soit son revenu, son quartier, son âge ou sa situation, un environnement de qualité, des équipements accessibles et un espace public digne.

Un projet pensé avec le quartier, pour durer dans le temps

4/ Ce réaménagement n'est pas une fin en soi. Il s'inscrit dans un programme plus large de rénovation des voiries, de végétalisation des rues, de développement des mobilités douces et d'amélioration de l'accessibilité sur l'ensemble du territoire communal.

D'autres rues, d'autres quartiers bénéficieront dans les mois et les années à venir de la même attention et des mêmes exigences. Parce que nous croyons que c'est dans la durée, projet après projet, que se construit une ville plus juste, plus durable et plus agréable à vivre.

Je souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de cette nouvelle rue Pierre Brossolette, de ses cheminements et de ses aménagements paysagers.

Je déclare officiellement inauguré le réaménagement de la rue Pierre Brossolette.
Je vous remercie.